

# CGU – Valmorel

---

Chaque individu utilise le système "Photo Point Arenouillaz et/ou Mottet" sous sa propre responsabilité et il est ci-après dénommé l'utilisateur.

La Société SAS Domaine Skiable de Valmorel, la station et leurs partenaires ne sont aucunement responsables des dommages ou blessures susceptibles d'être causés à l'utilisateur ou à des tiers par l'utilisation du système "Photo Point Arenouillaz et/ou Mottet".

Le système "Photo Point Arenouillaz et/ou Mottet" est équipé d'un système de captation d'images (caméras) et chaque utilisateur peut, s'il le souhaite, être photographié. Pour déclencher le système "Photo Point Arenouillaz et/ou Mottet", il suffit de passer son forfait de ski RFID à la borne de déclenchement. Le système de captation photos est activé après un décompte de "n" buzz/secondes par la borne de déclenchement. Chaque photo créée se retrouvera en ligne sur le site <https://www.valmopass.com/page/photopoints-FR.html> et sera rattachée au forfait de ski RFID de l'utilisateur. Tous les médias seront conservés pour une durée de 1 an. L'utilisateur peut, si il le souhaite, ne plus rendre publiques ou supprimer ses photos en créant son compte puis en se connectant avec ses identifiants.

En utilisant le système "Photo Point Arenouillaz et/ou Mottet", l'utilisateur est informé de l'utilisation de ses données : la Société SAS Domaine Skiable de Valmorel, en reste propriétaire et pourra les utiliser pour tous types d'actions conformes à ses statuts. La station et les partenaires du dispositif pourront utiliser les données pour tous types d'opération les concernant. Lors d'une participation à un jeu concours, les données pourront être utilisées pour contacter les gagnants. Les photos pourront être publiées à l'initiative de la Société SAS Domaine Skiable de Valmorel, de la station et de ses partenaires sur tout type de média, à condition que la publication ne porte pas atteinte à l'utilisateur et à sa dignité. Toute photo non supprimée pourra être utilisée pour des actions de promotion du dispositif sous quelque forme que ce soit. Le déclenchement par l'utilisateur du dispositif de capture d'images vaut acceptation de sa part et sans réserve des conditions d'utilisation et d'exploitation du dispositif.

Le système "Photo Point Arenouillaz et/ou Mottet" fait partie de la gamme de matériels et prestation TRINUM-SnapMyRide faisant l'objet d'une déclaration CNIL n°1549032 v 0